

POSTULAT DE L'UDC SUR LA STRATEGIE GLOBALE DES MUSEES DE PULLY

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En mai 2008, la Municipalité a présenté au Conseil communal le préavis 08 /2008. La commission ad hoc a proposé au Conseil le 24 juin 2008, un amendement limitant les subsides annuels pour les musées à 300'000 F, celui-ci fut accepté.

En 2011, soit deux ans ½ après, nous voilà avec des dépenses dépassant les 500'000 Francs annuels. Nous ne pouvons imaginer augmenter ainsi continuellement les investissements au coup par coup sans avoir une vision sur plusieurs années.

Compte tenu du dernier leg de la collection Cailler avec ses 800 œuvres picturales, et des nombreuses promesses de dons et de dépôts déjà annoncés, si l'on en croit la communication n° 35-2010 de la Municipalité, la situation des musées aura considérablement évoluée en deux ans et demi et **il nous paraît nécessaire de revoir la stratégie globale des Musées de Pully ainsi que celle concernant les dons et legs à venir.**

En effet, à l'heure actuelle des centaines d'œuvres sont stockées dans différents endroits de Pully, dont des abris de la protection civile. La nouvelle collection Cailler va devoir être stockée dans un nouvel entrepôt, les acquisitions à venir également. Il nous paraît donc fondamental de réfléchir sur l'avenir de nos musées compte tenu des apports importants qu'ils sont susceptibles de recevoir les prochaines années. La thésaurisation d'œuvres picturales s'accompagne de frais de conservation, de restauration et d'entreposage.

C'est pourquoi nous demandons à la Municipalité d'ouvrir une nouvelle **réflexion, avec le législatif**, sur la stratégie de la Commune concernant son patrimoine culturel avec une vision à moyen et long terme.

Merci de votre attention.

Pully, le 18 mai 2011